

Samedi 14 juin 2025, Marchons pour Gaza

A Gaza, depuis la rupture unilatérale du cessez-le-feu par Israël, la famine est clairement assumée par Israël comme arme de guerre au mépris de toutes les règles du droit international.

La Flottille de la liberté qui transportait des vivres et des médicaments pour Gaza a été interceptée dans la nuit du 9 juin par l'armée israélienne. Les 12 humanitaires et activistes pacifistes qui étaient à bord, parmi lesquels Greta Thunberg, la députée européenne Rima Hassan, un médecin marseillais, 2 journalistes, un marin CGT ont été arrêtés.

Le 31 mai, l'Équipe humanitaire des Nations Unies a averti que la situation humanitaire à Gaza, six cents jours après le début de la crise, était à son plus bas niveau. Selon l'ONU, « Alors que les bombardements incessants et meurtriers et les déplacements massifs s'intensifient, des familles souffrent de la faim et sont privées de leurs moyens de survie essentiels ».

L'UNICEF indiquait le 6 juin que 54 600 personnes ont été tuées dont 15 613 enfants.

C'est un génocide, pointé comme plausible par la Cour Internationale de Justice et confirmé par les plus grandes organisations de défense des droits humains notamment par Amnesty.

Face à l'indifférence de nombreux dirigeants dans le monde, les solidarités s'organisent. Ainsi la « Marche Mondiale vers Gaza », qui projette d'atteindre la frontière palestinienne le 15 juin afin de dénoncer la situation dramatique dans l'enclave.

Mais aussi les dockers CGT de Fos-sur-Mer, de Gènes, et de bien d'autres ports qui refusent de charger des composants militaires à destination d'Israël.

C'est pourquoi, à Cahors, ce samedi 14 juin 2025, nous appelons à marcher en solidarité avec Gaza pour exiger :

- La reprise immédiate et inconditionnelle de l'aide humanitaire à Gaza,
- Un cessez-le-feu permanent à Gaza,
- L'arrêt de toutes livraisons d'armes à Israël,
- La libération des prisonniers palestiniens et des otages israéliens,
- La libération inconditionnelle de l'équipage de la flottille de la liberté,
- La reconnaissance immédiate et sans condition de l'État de Palestine par la France dans le cadre du droit à l'autodétermination du peuple palestinien,
- La fin de l'impunité de l'État d'Israël et la mise en œuvre de sanctions tant qu'il ne respecte pas le droit international,
- La suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël,
- La construction d'un avenir de paix entre Palestiniens et Israéliens fondé sur l'égalité des droits.

MANIFESTATION SAMEDI 14 JUIN :

- à 11h00, Parvis mairie - CAHORS

- à 11h00 Rond-point du glacier - FIGEAC

Premiers signataires : CGT, Mouvement de la Paix, La Cimade Figeac, Collectif Palestine Figeac, Ensemble 46, Parti Communiste Français, Solidaires, AFPS46, Amnesty International, FSU, LDH, Génération.s, Europe Ecologie Les Verts, Fédération de la Gauche Républicaine, La France Insoumise, Collectif d'Action Populaire du 46-2, l'Après, l'Association Lotoise Citoyenne Ecologique et Sociale, les Amis de l'Humanité,